

**LICENCE LETTRES, LANGUES,
CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET
RÉGIONALES**

**NIVEAU 2
LLCER
Parcours Anglais CEAD**

**LIVRET DE L'ÉTUDIANT
2020/2021**

**34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1**

**Coordinatrice pédagogique de la licence d'anglais à distance
Adeline CHEVRIER-BOSSEAU
adeline.chevrier_bosseau@uca.fr**

**Secrétariat
Lisette FELIX
lisette.felix@uca.fr
04.73.40.85.31**

**Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
entre 8h et 12h et de 13h30 à 16h.**

Sommaire

Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Présentation de la licence LLCER Parcours **Anglais CEAD**

Spécialisation progressive

Système Majeures/Mineures

Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours **Anglais CEAD**

Mineure disciplinaire Anglais

Mineure Espagnol

Résumé du plan d'étude par semestre

Semestre 3 – Parcours Anglais CEAD

Semestre 4 – Parcours Anglais CEAD

Semestre 5 – Parcours Anglais CEAD

Canaux de diffusion des informations

Glossaire

Informations scolarité

Évaluation des connaissances

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Accès à la salle d'examen

Césure d'études

Les responsables du Département

Le secrétariat

Santé – prévention harcèlement et discriminations

Le bureau des stages et des mémoires

Le bureau des relations internationales

Tuteurs étudiants

Stages

Contacts

Calendrier

Validation pédagogique du projet de stage

Tuteur universitaire

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot – salle A11

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

La bibliothèque Lafayette

L'approche par compétences

Descriptif de la licence LLCER parcours Anglais CEAD

SEMESTRE 3 :

SEMESTRE 4 :

SEMESTRE 5 :

SEMESTRE 6 :

Programme de la licence LLCER parcours Anglais CEAD

Descriptifs des cours du premier semestre

Descriptifs des cours du premier semestre

Calendrier pédagogique 2020-2021

Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Le diplôme requis est le Baccalauréat ou le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Si vous êtes titulaire d'un diplôme post-bac :

Vous pouvez intégrer un parcours licence par validation partielle ou totale du cursus de formation antérieur.

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

<http://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/>

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'UFR Langues, Cultures et Communication : <http://lcc.uca.fr/>

Présentation de la licence LLCER Parcours Anglais CEAD

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : au niveau 1 (N1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et au niveau 2 (N2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation au niveau 3 (N3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin du N1 ou du N2 en optant pour sa mineure. Au

troisième niveau, celui de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure ; les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Sciences ou Lettres-administration) ou l'option FLE (Français langue étrangère). Chaque année s'ajoutent à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours Anglais CEAD

Mineure disciplinaire Anglais

Voir descriptif des enseignements

Mineure Espagnol

Voir descriptif des enseignements

Résumé du plan d'étude par semestre

Semestre 3 – Parcours Anglais CEAD

MAJEURE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
3.1	Langue Vivante	3	Lansad au choix
3.2	Traduction littéraire 3	3	Version 3
			Thème 3
3.3	Littérature 3	3	Littérature britannique 1
3.4	Langue 3	3	Grammaire 3
			Langue orale 3
3.5	Histoire britannique 1790-1910	3	Histoire britannique 1790-1910
3.6	Littérature 4	3	Littérature britannique 2
3.7	Renforcement Civilisation	3	Civilisation GB
			Civilisation US

MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
3.8	Langue et phonétique	3	Pratique de la langue 3
			Phonétique appliquée
3.9	Culture 1	3	Culture GB

MINEURE MENTION LLCER			
Parcours Espagnol			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
3.8	Traduction espagnole	3	thème
			version
3.9	Littérature Hispano-Américaine	3	Littérature Hispano-Américaine
3.10	Civilisation espagnole	3	Civilisation espagnole

Semestre 4 – Parcours Anglais CEAD

MAJEURE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
4.1	Langue Vivante	3	Lansad au choix
4.2	UE Transversale	3	PPP au choix
4.3	Traduction Littéraire 4	3	Version 4
			Thème 4
4.4	Langue 4	3	Grammaire 4
4.5	Littérature GB	3	Littérature GB
4.6	Civilisation US	3	Civilisation US
4.7	Phonétique-Phonologie 2	3	Phonétique-Phonologie 2
4.8	Maîtrise de la langue orale 3	3	Pratique de la langue 4
			Langue orale 4

MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
4.9	Culture 3	3	Civilisation US 2
			Civilisation GB 2
4.10	UE Préprofessionnalisation	3	Prépro. second degré. Métier de professeur des collèges et lycées (ESPE)
			OU Littérature

MINEURE MENTION LLCER			
Parcours Espagnol			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
4.9	Traduction espagnole	3	thème
			version
4.10	Analyse de l'image	3	Analyse de l'image

Semestre 5 – Parcours Anglais CEAD

MAJEURE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
5.1	Langue Vivante	3	Lansad au choix
5.2	Traduction littéraire 5	3	Version 5
			Thème 5
5.3	Littérature 5	3	Littérature A
			OU Littérature B
5.4	Civilisation britannique	3	Civilisation britannique
5.5	Langue 5	3	Grammaire 5
			Traductologie 1
5.6	Phonétique-Phonologie 3	3	Phonétique
			Phonologie
5.7	Phonétique-Langue orale	3	Phonetic and phonological variations
			Langue orale 5
			Langue orale 5

MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
5.8	Renforcement Littérature	3	Littérature
5.9	Renforcement Civilisation	3	Civilisation britannique
			OU Civilisation américaine
5.10	Renforcement Linguistique	3	Renforcement Linguistique

Semestre 6 – Parcours Anglais CEAD

MAJEURE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
6.1	Langue Vivante	3	Lansad au choix
6.2	UE Transversale	3	UE Libre
6.3	Traduction littéraire 6	3	Version 6
			Thème 6
6.4	Littérature 6	3	Littérature A
			OU Littérature B
6.5	Civilisation américaine	3	Civilisation américaine
6.6	Langue 6	3	Grammaire 6
			Traductologie 2
6.7	Maîtrise de la langue 4	3	Pratique de la langue 5
			Langue orale 6
6.8	Linguistique : renforcement et recherche	3	Histoire de la langue anglaise
			Speech acoustics
			Speech acoustics

MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
6.9	Renforcement civilisation	3	Civilisation britannique
			OU Civilisation américaine
6.10	Renforcement littérature	3	Renforcement littérature

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement pour :

- accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.
- accéder à l'annuaire universitaire.
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.

-vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.

-vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Glossaire

Blocs	Blocs de compétences regroupant plusieurs UE d'une même rubrique fondamentale d'apprentissage (« Langue », « Cultures » ou « Ouverture »)
UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
N1	1ère année de licence (ou Niveau 1)
N2	2ème année de licence (ou Niveau 2)
N3	3ème année de licence (ou Niveau 3)
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, semestre 3, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (<i>European Credits Transfer System</i>)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGUE pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

Informations scolarité

Évaluation des connaissances

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

- L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il a validés.***

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances.

Début des cours du S1 : lundi 14/09/20

Fin des cours du S1 : vendredi 11/12/20

Examens 1^{er} semestre 1^{ère} session: 4 au 16 janvier 2021 inclus.

Début des cours du S2 : lundi 18/01/21

Fin des cours du S2 : vendredi 30/04/21

Examens 2^{ème} semestre 1^{ère} session: 10 au 22 mai 2021 inclus.

Examens de deuxième chance S1 + S2: 14 au 26 juin 2021 inclus.

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude. Pour l'année universitaire 2020-2021, les responsables sont :

Directeur du département d'études anglophones :

- ✧ M. Richard ANKER:
Richard.ANKER@uca.fr

Responsables d'année :

- ✧ **Directeur d'Études de 1^e année (DEPA)** M. Jérôme GROSCLAUDE, bureau D6, tél. 04.73.40.62.89.
Jerome.GROSCLAUDE@uca.fr
- ✧ **Responsable de la Licence 2^e année** Mme Aurélie BARNABÉ, bureau D3, tél. 04.73.40.63.64.
Aurelie.BARNABE@uca.fr
- ✧ **Responsable de la Licence 3^e année** M. Quentin DABOUIS, bureau D7, tél. 04.73.40.63.57.
Quentin.DABOUIS@uca.fr
- ✧ **Responsable CEAD** Mme Adeline CHEVRIER-BOSSEAU, bureau C11 ; secrétariat : Lisette FÉLIX, tél. 04 73 40 85 31
adeline.chevrier_bosseau@uca.fr ; lisette.felix@uca.fr

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant.e-référent.e en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative est assurée par la scolarité. L'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, est assurée par le secrétariat.

Lisette FÉLIX, PÔLE IPPA ; Marina ARGOUD : Bureau F17

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Santé – prévention harcèlement et discriminations



PRÉVENTION - INFORMATION

Si vous êtes atteint-e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant-e en présentiel ou à distance, le **Service Université Handicap (SUH)** peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cèzeaux
04 73 40 55 07
suh@uca.fr
handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tou-te-s les étudiant-e-s et offre **GRATUITEMENT**:

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...)
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant-e-s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant-e-s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant-e-s bénéficient d'une prise en charge optimale.

Si vous êtes victime de discrimination ou de harcèlement quel qu'il soit (sexuel, moral, homophobie, transphobie, racisme, antisémitisme, ...), vous pouvez contacter votre référente, Adeline Chevrier-Bosseau, à l'adresse suivante : adeline.chevrier_bosseau@uca.fr

Le bureau des stages et des mémoires

Le bureau des stages est disponible sans rendez-vous pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger. Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Horaires d'ouverture : 08h30-12h00 et 13h30-16h00

Contact : stages.lcc@uca.fr (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

Virginie EYMARD Responsable bureau des stages UFR LCC /	Stéphanie BARRAUD Gestionnaire des bourses et Campus France
Tél: +33 (0)4.73.40.64.21 Bureau fermé le mercredi matin	Tél : +33 (0)4.73.40.64.04 Bureau fermé le vendredi après-midi

Le bureau des relations internationales

Horaires d'ouverture : 09h30-11h30 et 13h30-16h00 du lundi au vendredi

Marie-France YANG Responsable bureau des relations internationales UFR LCC / Coordinatrice étudiants sortants « études »	Sarah BOIVIN IGONIN Coordinatrice étudiants « entrants »
M-France.YANG@uca.fr Tél: +33 (0)4.73.40.64.27	Sarah.BOIVIN_IGONIN@uca.fr Tél : +33 (0)4.73.40.64.49

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'UFR LCC dans la rubrique « international » :
<https://lcc.uca.fr/>

Responsable des séjours d'études dans une université partenaire (département d'études anglophones):
Laurence GOURIEVIDIS.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent postuler pour passer un ou deux semestres d'études dans une université étrangère à partir de la L3. Une réunion d'information est organisée chaque année courant novembre concernant la procédure de candidature à ces séjours d'études. Les dépôts de candidature s'effectuent en décembre pour un départ l'année suivante. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme GOURIEVIDIS à l'adresse suivante: Laurence.GOURIEVIDIS@uca.fr

Il est également possible de postuler pour un poste d'assistant de langue dans un pays anglophone. Dans ce cas, contacter la personne responsable du CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) : M. J. GROSCLAUDE, bureau D6, tél. 04.73.40.62.89. Jerome.GROSCLAUDE@uca.fr
Notre département recrute directement pour divers postes dans le secondaire et le supérieur, en Angleterre, Irlande et les États-Unis. Nous travaillons également avec le CIEP. Une réunion d'information sera organisée en novembre. Pour se documenter en détail sur toutes ces possibilités de séjours à l'étranger, allez sur le site du département, rubrique « International ». <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/article954.html> (où vous trouverez les noms des responsables des diverses campagnes de recrutement). Consultez régulièrement le tableau d'affichage « International » couloir D.

Tuteurs étudiants

BONNEAUD Audrey et DURAND Alice, étudiantes inscrites en Master Recherche Anglais 2^e année, alice.durand@etu.uca.fr / audrey.bonneaud@etu.uca.fr

Stages

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage :

Coordinatrice stages et relations internationales : Aude Marotin (aude.marotin@uca.fr)

Secrétariat pédagogique : Pétra Dupré Kovarikova

Pour tout stage à l'étranger, veuillez vérifier que l'entreprise se trouve dans une zone géographique non déconseillée par le ministère des affaires étrangères. Informations à vérifier sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Calendrier

Durée maximale : 462 heures

Dates butoirs pour saisir le formulaire en ligne :

- Stage en France : 15/07/2020 (10 jours ouvrés avec le début du stage)
- Stage à l'étranger : 15/07/2020 (15 jours ouvrés avec le début du stage)

Aucun stage ne sera validé sans formulaire validé par le responsable de parcours et sans convention signée par les 3 parties avant le début du stage.

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention sera disponible sur le site de l'UFR LCC à la rentrée. Un guide sera envoyé à tous les étudiants par mail.

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Modalités de dépôt du mémoire

Un exemplaire du compte-rendu de professionnalisation est à :

- Déposer sur la plateforme de suivi pédagogique des stages (SPS), onglet restitution /Déposer un rapport de stage

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage.

Consignes du compte-rendu de professionnalisation

Le compte-rendu de professionnalisation doit expliciter les compétences développées lors du stage et les rapports entre ces compétences et le projet professionnel de l'étudiant

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

L'approche par compétences

La Licence LLCER vise à transmettre des connaissances disciplinaires et également à développer une série de compétences indispensables à l'insertion professionnelle. Elle est ainsi articulée autour de trois blocs de compétences : un bloc qui englobe les compétences d'expression et compréhension écrites et orales dans les langues de spécialité et en français appelé bloc LANGUE, un deuxième qui réunit les compétences liées à l'analyse des documents littéraires, des médias et de civilisation, appelé bloc CULTURE, et un troisième lié à l'insertion professionnelle, appelé bloc OUVERTURE.

Au niveau 1 – Les notes de TOUTES les UEs de TOUS LES BLOCS se compensent entre elles.

Au niveau 2 – (à partir de l'année universitaire 2020-2021) Les blocs LANGUE et CULTURE se compensent entre eux. Le bloc OUVERTURE ne compense pas les autres et n'est pas compensé par les deux autres.

Au niveau 3 – (à partir de l'année universitaire 2021-2022) Les blocs LANGUE et CULTURE se compensent entre eux. Le bloc OUVERTURE ne compense pas les autres et n'est pas compensé par les deux autres.

Voici les compétences indiquées par le Répertoire National des Certifications Professionnelles selon les blocs de compétences de la Licence LLCER de l'Université Clermont Auvergne :

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation
Bloc de compétence LANGUE	<ul style="list-style-type: none">• Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.• Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langues visées, permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes.• Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.• Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.
Bloc de compétence CULTURES	<ul style="list-style-type: none">• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.• Développer une argumentation avec esprit critique.• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses

	<p>ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste. • Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
<p>Bloc de compétence OUVERTURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Cela se traduit par un ensemble des UEs qui correspondent aux compétences. Voici le partage d'UEs par bloc de compétence pour la Licence LLCER Parcours Anglais :

Niveau 2 – Licence LLCER – Parcours Anglais CEAD

Bloc LANGUE

ECTS	Sem.	n° UE	Intitulé UE
18	3	3.2	Traduction littéraire 3
	3	3.4	Langue 3
	4	4.3	Traduction littéraire 4
	4	4.4	Langue 4
	4	4.7	Phonétique – Phonologie 2
	4	4.8	Maitrise de la langue orale 3

Bloc CULTURES

ECTS	Sem.	n° UE	Intitulé UE
18	3	3.3	Littérature 3
	3	3.5	Histoire britannique 1790-1910
	3	3.6	Littérature 4
	3	3.7	Renforcement Civilisation
	4	4.5	Littérature TD
	4	4.6	Histoire des États-Unis 1830-1920

Bloc OUVERTURE

ECTS	Sem.	n° UE	Intitulé UE	
24	1	3.1	Langue vivante	
	2	4.1	Langue vivante	
	2	4.2	UE transversale	
	+ Mineure choisie (voir liste ci-dessous)			
	Mineure disciplinaire anglais			
	3	3.8	Langue et phonétique	
	3	3.9	Culture 1	
	4	4.9	Culture 3	
	Mineure Espagnol			
	3	3.8	Traduction espagnole 3	
	3	3.9	Littérature espagnole	
	3	3.10	Civilisation espagnole	
	4	4.9	Traduction espagnole 4	
	4	4.10	Analyse de l'image	

Niveau 3 – Licence LLCER – Parcours Anglais

Bloc LANGUE

ECTS	Sem.	n° UE	Intitulé UE
24	5	5.2	Traduction littéraire 5
	5	5.5	Langue 5
	5	5.6	Phonétique- phonologie 3
	5	5.7	Phonétique-Langue orale
	6	6.3	Traduction littéraire 6
	6	6.6	Traduction et grammaire
	6	6.7	Maitrise de la langue 4
	6	6.8	Linguistique : renforcement et recherche

Bloc CULTURES

ECTS	Sem.	n° UE	Intitulé UE
12	5	5.3	Littérature 5
	5	5.4	Civilisation britannique
	6	6.4	Littérature 6
	6	6.5	Civilisation américaine

Bloc OUVERTURE

ECTS	Sem.	n° UE	Intitulé UE
24	5	5.8	Renforcement littérature
	5	5.9	Renforcement civilisation
	6	5.10	Renforcement linguistique
	6	6.1	Langue vivante
	6	6.2	UE Libre
	6	6.9	Renforcement civilisation
	6	6.10	Renforcement littérature

Descriptif de la licence LLCER parcours Anglais CEAD

Voir descriptif des enseignements

Modalités des contrôles des connaissances

SEMESTRE 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances									
			évaluation initiale / 1 ^{ère} session					RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance / 2 ^{ème} session	
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3.1 : Langue vivante	3	Voir tableau LANSAD jointes										
EC 1 :												
UE 3.2 : Traduction littéraire 3	3											
EC 1 : Version 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Thème 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30
UE 3.3 : Littérature 3	3											
EC 1 : Littérature britannique 1		3	ET	1	E	1h				1	E	1h
UE 3.4 : Langue 3												
EC 1 : Grammaire 3	3	1,5	ET	1	E	1h				1	E	1h
EC 2 : Langue orale 3		1,5	ET	1	O		1	O	20min	1	O	20min
UE 3.5 : Histoire britannique 1790-1910												
EC 1 : Histoire britannique 1790-1910	3	3	ET	1	E	3h				1	E	3h
UE 3.6 : Littérature 4												
EC 1 : Littérature britannique 2		3	ET	1	E	1h				1	E	1h
UE 3.7 : Renforcement civilisation	3											
EC 1 : Civilisation GB 1		1,5	ET	1	E	1h				1	E	1h
EC 2 : Civilisation US 1		1,5	ET	1	E	1h				1	E	1h
MINEURE 2 OU 3 UE au choix selon la mineure choisie												
MINEURE Disciplinaire Anglais												
UE 3.8 : Langue et phonétique	6											
EC 1 : PDL		3	ET	1	E	1h30				1		1h30
EC 2 : Phonétique appliquée		3	ET	1	O	30 min				1	O	30min
UE 3.9 : Poésie américaine	3											
EC 1 : Walt Whitman		3	ET	1	E	2h				1	E	2h
MINEURE LLCER Espagnol CEAD												
UE 3.8 : Traduction espagnole 3	3											
EC 1 : Thème 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Version 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30
UE 3.9 : Littérature 3	3											
EC 1 : Littérature hispano-américaine 2		3	ET	1	E	2h				1	O	20min
UE 3.10 : Civilisation espagnole	3											
EC 1 : Civilisation espagnole 3		3	ET	1	E	2h				1	O	20min

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

SEMESTRE 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			évaluation initiale / 1 ^{ère} session					RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance / 2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 4.1 : Langue vivante	3	Voir tableau LANSAD jointes											
EC 1 :													
UE 4.2 : UE Transversale	3	Voir offre PPP											
EC 1 :													
UE 4.3 : Traduction littéraire 4	3												
EC 1 : Version 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Thème 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
UE 4.4 : Langue 4	3												
EC 1 : Grammaire 4		3	ET		1	E	1h				1	E	1h
UE 4.5 : Littérature TD	3												
EC 1 : Littérature TD		3	ET		1	E	4h				1	E	4h
UE 4.6 : Histoire des États-Unis 1830-1920	3												
EC 1 : Histoire des États-Unis 1830-1920		3	ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 4.7 : Phonétique et phonologie 2	3												
EC 1 : Phonétique et phonologie 2		3	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 4.8 : Maîtrise de la langue 3	3												
EC 1 : Pratique de la langue 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Langue orale 4		1,5	ET		1	O	20min				1	O	20min
MINEURE 1 OU 2 UE au choix selon la mineure choisie													
MINEURE Disciplinaire Anglais													
UE 4.9 : Culture 3	6												
EC 1 : Culture britannique		3	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Culture américaine		3	ET		1	E	2h				1	E	2h
MINEURE LLCER Espagnol CEAD													
UE 4.9 : Traduction espagnole 4	3												
EC 1 : Thème 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Version 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
UE 4.10 : Analyse de l'image 4	3												
EC 1 : Image fixe Espagne et Amérique hispanique		3	ET		1	E	2h30				1	E	2h30

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

SEMESTRE 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			évaluation initiale / 1 ^{ère} session				RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance / 2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 5.1 : Langue vivante	3	Voir tableau LANSAD jointes											
EC 1 :													
UE 5.2 : Traduction littéraire 5	3												
EC 1 : Version 5		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Thème 5		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 5.3 : Littérature 5	3												
Littérature A (GB + US)		3	ET		1	E	4h				1	E	4h
UE 5.4 : Civilisation britannique	3												
EC 1 : Civilisation britannique		3	ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 5.5 : Langue 5	3												
EC 1 : Grammaire 5		1,5	ET		1	E	1h				1	E	1h
EC 2 : Traductologie 1		1,5	ET		1	E	1h				1	E	1h
UE 5.6 : Phonétique-phonologie 3	3												
EC 1 : Phonétique		1,5	ET		1	E	1h				1	E	1h
EC 2 : Phonologie		1,5	ET		1	E	1h				1	E	1h
UE 5.7 : Phonétique – langue orale	3												
EC 1 : Phonetic and Phonological variations		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Langue orale 5		1,5	ET		1	O	20min				1	O	20min
MINEURE Disciplinaire Anglais													
UE 5.8 : Renforcement Culture : littérature	3												
EC 1 : Adrienne Rich		3	ET		1	E	4h				1	E	4h
UE 5.9 : Renforcement Culture : civilisation	3												
EC 1 : The Great Irish Famine and its legacy		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Women's history in North America		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 5.10 : Renforcement culture : linguistique	3												
EC 1 : Prosodie		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Morphologie Lexicale		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

SEMESTRE 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			évaluation initiale / 1 ^{ère} session				RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance / 2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 6.1 : Langue vivante	3	Voir tableau LANSAD jointes											
EC 1 :													
UE 6.2 : UE Libre	3	Voir catalogue UE Libre											
EC 1 : Psychologie													
UE 6.3 : Traduction littéraire 6	3												
EC 1 : Version 6		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Thème 6		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 6.4 : Littérature 6	3	Littérature B (GB+US)											
Littérature B (GB+US)													
UE 6.5 : Civilisation américaine	3												
EC 1 : Civilisation américaine													
UE 6.6 : Langue 6	3												
EC 1 : Grammaire 6													
EC 2 : Traductologie 2													
UE 6.7 : Maîtrise de la langue 4	3												
EC 1 : Pratique de la langue 5													
EC 2 : Langue orale 6													
UE 6.8 : Linguistique : renforcement et recherche	3												
EC 1 : Histoire de la langue anglaise													
EC 2 : Speech acoustics													
MINEURE Disciplinaire Anglais													
UE 6.9 : Renforcement recherche civilisation	3												
EC 1 : The People's War. 1939-1945													
EC 2 : Approaches to the Scottish past													
UE 6.10 : Renforcement recherche littérature	3												
EC 1 : Renforcement recherche littérature													

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

MINEURE DISCIPLINAIRE

A* = Dossier.

Programme de la licence LLCER parcours Anglais CEAD

Descriptifs des cours du premier semestre

Ce premier semestre de N2 d'Anglais se compose :

A- d'un **bloc 'langue'** (UE 3.2 et 3.4).

B- d'un **bloc 'culture'** (UE 3.3, 3.5, 3.6 et 3.7).

C- d'un **bloc 'ouverture'** (UE 3.1, 3.8, 3.9 et 3.10)

MAJEURE ANGLAIS – Bloc 1, 'Langue'

UE 3.2 – TRADUCTION LITTÉRAIRE 3 2 COURS: THEME + VERSION

Le cours de **thème** sera assuré par Mme Julie VAN PARYS-ROTONDI.

Le cours de **version** sera assuré par Mme Frédérique PLANCHAT.

Bibliographie:

- un dictionnaire bilingue, un dictionnaire unilingue
- un manuel de vocabulaire conseillé: Longo Christian, Peron Michel et Monique, *Vocabulaire anglais-français*, Editions André Desvigne.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit de 3 heures (1h30 pour le thème + 1h30 pour la version).

2^e session: un examen écrit de 3 heures (1h30 pour le thème + 1h30 pour la version).

UE 3.4 – LANGUE3, 2 COURS: GRAMMAIRE + LANGUE ORALE

1/ GRAMMAIRE.

Enseignante: Mme Aurélie BARNABE.

Intitulé du cours: La modalité.

Résumé du cours: La notion de modalité sera approfondie par l'analyse détaillée des auxiliaires de modalité de la langue anglaise. Une étude contrastive portant sur les équivalences et non équivalences des occurrences de modalité en français et en anglais sera proposée. La Grammaire Raisonnée 2, support du cours magistral de L1, sera également nécessaire tout au long de l'année de L2. Il est nécessaire de se procurer l'ouvrage de grammaire indiquée ci-dessous, référence théorique du cours (ouvrage n°1). Dans le livret « Corrigé des exercices » correspondant à cette grammaire figure la correction des exercices d'application (ouvrage n°2) proposés par la grammaire. L'achat de ce binôme d'ouvrages est indispensable pour un suivi précis et autonome. L'achat d'une des deux autres grammaires proposées infra est également recommandé.

Bibliographie nécessaire:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – anglais* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°1)

Bibliographie recommandée:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – Corrigé des exercices* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°2)

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 2016. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit d'une heure.

2e session: un examen écrit d'une heure.

2- LANGUE ORALE.

Enseignante: Mme Sandhya PATEL.

Intitulé du cours: anglais oral.

Résumé du cours: This course will allow you to improve your understanding of spoken English. It will also encourage you to speak the language and will thus develop your own spoken English in terms of pronunciation and fluency. In Semesters 1 and 2 (S1 and S2), you will work on your spoken English on your own by doing the exercises in the file called "PRACTICE" (see "WORKING ON YOUR OWN" for details).

After a few weeks of working on your own, you will have to send in ONE piece of homework (see "SENDING IN YOUR HOMEWORK" for details) before the mid-term holiday. I will correct this piece of homework and will send you an oral assessment of your spoken English. Take this correction into account when practicing in the second half of the semester and before sending in your second piece of homework.

I also advise you to listen to podcasts on the radio (on the Internet) at least once a week. Listen to programs at www.bbc.co.uk (Radio 4 podcasts for example). Do not listen exclusively to the news.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: oral, 20 minutes. Ecoute d'un document audio, réponses aux questions à l'oral, suivies d'une restitution (tout de suite après les questions) et lecture à haute voix (5 minutes de préparation).

2e session: oral, 20 minutes. Ecoute d'un document audio, réponses aux questions à l'oral, suivies d'une restitution (tout de suite après les questions) et lecture à haute voix (5 minutes de préparation).

MAJEURE ANGLAIS – Bloc 2, 'CULTURE'

UE 3.3 – LITTÉRATURE 3

Enseignantes: Mme Adeline CHEVRIER-BOSSEAU, Mme Isabelle HERVOUET.

Intitulé: Littérature britannique 1

Descriptif du CM de Mme CHEVRIER-BOSSEAU: Ce cours propose un panorama de la littérature *Early Modern*, dans lequel nous aborderons les thèmes et auteurs suivants : metaphysical poetry, Shakespeare (dont l'œuvre obligatoire au programme, *Romeo and Juliet*) et ses contemporains Marlowe, Webster,...

Ouvrage obligatoire : William Shakespeare, *Romeo and Juliet* (édition au choix)

Descriptif du CM de Mme HERVOUET: Ce cours proposera un panorama de l'évolution du roman en Grande-Bretagne de 1830 à nos jours. Un exemplier regroupant des extraits de très grands romans de la période sera mis à disposition des étudiants au début du cours. Les deux œuvres ci-dessous sont au programme et devront être lues pour l'examen.

Lectures obligatoires: Stevenson, Robert Louis, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr. Hyde*, 1886 (édition indifférente). Woolf, Virginia, *Mrs Dalloway*, 1925 (édition indifférente).

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit d'une heure (des questions de cours sur les CM et des questions relatives aux œuvres obligatoires).

2e session: un examen écrit d'une heure (des questions de cours sur les CM et des questions relatives aux œuvres obligatoires).

UE 3.5 – CIVILISATION 1 COURS: CIVILISATION BRITANNIQUE CM +

TD

CIVILISATION BRITANNIQUE.

Enseignante: Mme Laurence GOURIEVIDIS.

Intitulé: *Great Britain: Industrialisation and Empire, c. 1790-1910*

Résumé du cours: This survey course aims to provide students with an understanding of British society, economy, politics and culture in the period running from 1790 to 1914. It includes such topics as industrial development, social conditions and policies, political changes, colonial expansion and the Irish question. With this course student will not only gain greater understanding and knowledge of a specific period in British history, but also build on their methodological skills related to document analysis. The aim of this course is therefore also to expose students to different types of primary-source material ranging from texts of various genres to visual evidence. The objective is for students to develop historical skills and critical thinking in the analysis of primary sources.

Bibliographie:

Lectures obligatoires:

Lowe, Norman, *Mastering Modern British History*, Basingstoke, Palgrave, Macmillan, 1998 (ou une édition plus récente).

Lectures conseillées:

Hunt, Jocelyn, *Britain 1846-1919*, Routledge, 2003 (ou une édition plus récente).

Roberts, Martin, *Britain 1846-1964. The Challenge of Change*, Oxford, Oxford University Press, 2001 (ou une édition plus récente).

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session : examen écrit de 3 heures.

2^e session : examen écrit de 3 heures.

UE 3.6 – LITTÉRATURE 4

Enseignante: Mme Anne ROUHETTE.

Intitulé: Littérature britannique 2.

Résumé du cours: Le cours se divisera en deux parties. La première, qui s'intéressera plus particulièrement à ce qu'on a appelé la naissance du roman, présentera un panorama de la littérature britannique du « long » XVIII^e siècle, de l'époque dite augustéenne au romantisme; la seconde proposera un aperçu de la poésie britannique du XVIII^e au XXI^e siècle. Le programme de lecture est le suivant:

Henry Fielding, *Joseph Andrews* (1742), Book 1, édition indifférente. Jane Austen, *Pride and Prejudice* (1813), édition indifférente. Anthologie de poèmes qui sera à votre disposition en ligne à la rentrée.

***Pride and Prejudice* et l'anthologie de poèmes font partie des lectures obligatoires** et, à ce titre, donneront lieu à des questions lors de l'examen terminal. La troisième œuvre (Fielding) devra être lue pour le S4 car elle fera l'objet de commentaire(s) de texte dans le cadre de l'UE 4.5 ; Si des questions peuvent porter sur le cours qui sera mis en ligne sur *Joseph Andrews*, aucune ne sera liée à la lecture de l'œuvre elle-même.

Bibliographie: Lectures suggérées

Backscheider, Paula R. and Catherine Ingrassia (ed.). *A Companion to the Eighteenth-Century English Novel and Culture*. Malden, MA: Blackwell, 2005.

Curran, Stuart (ed.). *The Cambridge Companion to British Romanticism*. Cambridge: CUP, 1993.

Doumerc, Eric, et Wendy Harding. *An Introduction to Poetry in English*. Toulouse: PU du Mirail, 2007.

Ducrocq, Jean, Suzy Halimi et Maurice Lévy (ed.). *Roman et société en Angleterre au XVIIIe siècle*. Paris: PUF, 1978.

Grellet, Françoise. *Literature in English*. Paris: Hachette, 2002 (ouvrage généraliste bien fait contenant de nombreux extraits que vous pouvez lire en appui du cours).

Regard, Frédéric, *La littérature anglaise*, Paris: PUF, Que sais-je, 2007.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit d'une heure (l'examen proposera une question synthétique sur l'une des deux parties du CM et des questions relatives aux lectures obligatoires).

2e session: un examen écrit d'une heure (l'examen proposera une question de cours sur l'une des deux parties du CM et des questions relatives aux lectures obligatoires).

UE 3.7 – RENFORCEMENT CIVILISATION 2 COURS: CIVILISATION AMERICAINE + COMMONWEALTH

1/ CIVILISATION US.

Enseignante : Mme Frédérique PLANCHAT.

Intitulé du cours : Les institutions américaines

Résumé du cours : Nous étudierons la Constitution, les trois pouvoirs – exécutif, législatif et judiciaire. Nous mettrons l'accent sur le rôle de la Cour Suprême. Nous verrons également l'évolution des partis politiques aux Etats-Unis.

Bibliographie: Vous pourrez vous référer à l'ouvrage d'Eric Foner, *Give Me Liberty! An*

American History, Seagull Fourth Edition, Norton (2013).

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session : examen écrit 1 heure.

2e session : examen écrit 1 heure.

2/ CIVILISATION DU COMMONWEALTH.

Enseignante: Mme Sandhya PATEL.

Intitulé: Méthodologie de la civilisation. A history of New Zealand.

Résumé du cours: This course will contribute to your understanding of a particular period in the history of the British Empire, specifically the annexation and colonisation of present-day Australia and New Zealand, while providing methodological skills which will help you understand and critically evaluate the various texts you will engage with. The course will be divided up into chapters which each deal with a specific stage in the history of the colonization of Australia and New Zealand. Some chapters will involve compulsory reading. Within the framework of this necessary background knowledge of the avowed contradictions in British colonial policy, you will be required to study different primary materials and respond to questions pertaining to their

- Type
- Relevance
- Usefulness (in terms of formulating a response to the question being asked)

Thus both an understanding of the history of Australia and New Zealand, and of method, are necessary in this module.

Bibliographie:

- Armitage, D. *The Declaration of Independence. A Global History*. Harvard University Press. 2007.

- King, M. *The Penguin History of New Zealand*. Auckland University Press, 2003.

- Mein Smith, P. *A Concise History of New Zealand*. Cambridge University Press, 2005.

- Thomas, N. *Islanders. The Pacific in the Age of Empire*. Yale University Press. 2010.

Modalités du contrôle des connaissances:

- 1e session : examen écrit 1 heure.

- 2e session : examen écrit 1 heure.

MAJEURE ANGLAIS – BLOC 3 ‘OUVERTURE’

UE 3.1- LANSAD

Il s'agit de cours de langues proposés aux non spécialistes (**LAN**gue pour **Spécialistes d'Autres Disciplines**). Vous pouvez choisir espagnol (si vous n'avez pas pris la mineure espagnol), allemand ou portugais au CEAD. Il n'y a pas d'autre choix possible.

Le cours de LANSAD vise à vous faire travailler, tout au long de l'année, sur quatre compétences définies par le CECRL (Cadre Européen de Référence en Langues):

- La compréhension de l'oral.
- La production/interaction orale.
- La compréhension de l'écrit.
- La production écrite.

Le cours de LANSAD vous prépare:

1. Aux examens à valider dans le cadre de votre licence

2. Au CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), pour celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent. Le passage de la certification CLES est indépendant de votre licence.

Modalités du contrôle des connaissances:

1ère session: examen oral. 15 minutes de préparation ; 15 minutes de passage. L'épreuve comportera un exercice de **Compréhension orale** avec plusieurs exercices (texte à compléter, questions relatives au contenu du document diffusé, vrai-faux) qui permettront au correcteur d'évaluer votre degré de compréhension du document en langue étrangère. Il s'agira aussi d'évaluer votre **Production / interaction orale**. 15 minutes de préparation ; 15 minutes de passage.

2ème session: examen oral. Mêmes exigences qu'à la 1^e session.

LANSAD ESPAGNOL

Enseignant: M. Vincent CHALERON. B1S1

1 – Ecuador

2 - Españoles en Alemania

3 - Reforma jornada intensa

4 - Los booktubers

5 - El nuevo turismo

B2S1

1 - El turismo en España

2 - El regreso de Alemania a España

3 – Bolivia

4 - Jorge Ramos y América Latina

5 - La nueva revolución americana

LANSAD PORTUGAIS

Enseignante: Mle Andreia FLORA NUNES.

Modalités d'évaluation :

- **compréhensions écrites:** texte avec questions/réponses, vrai/faux, exercices de grammaire, de vocabulaire...
- **expression écrite:** rédaction sur un thème vu pendant l'année ou description d'une image.
- **compréhension orale:** écoute d'un document audio et réponse à des questions par rapport à ce document, ou exercice sous forme de texte à trous, ou des vrais/faux...
- **expression orale:** parler sur un des thèmes étudiés pendant l'année ou décrire/commenter une image.

LANSAD portugais débutant

Apprentissage du lexique et des structures grammaticales de base de la langue portugaise, permettant la compréhension et la rédaction de textes simples, mais également de communiquer oralement lors de tâches simples et habituelles : comprendre du vocabulaire fréquent.

Programme

- 1- Identificação e dados pessoais
- 2- Descrição de Objetos e Pessoas
- 3- Atividades do Quotidiano
- 4- Relações familiares e habitação
- 5- Compra e venda
- 6- Localização de objetos e pessoas
- 7- Desporto e tempos livres

Bibliographie

OLIVEIRA, Carla, COELHO, Maria Luísa. *Aprender português 1 : níveis A1-A2: curso inicial de língua portuguesa para estrangeiros*. Texto Editora, 2010

TAVARES, Ana. *Português XXI Nível A1: Livro do aluno 1*. Lisboa: LIDEL, 2017

TAVARES, Ana. *Português XXI Nível A2: Livro do aluno 2*. Lisboa: LIDEL, 2017

Cadre européen commun de référence pour les langues :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

LANSAD portugais intermédiaire

Apprentissage du lexique et des structures grammaticales plus complexes de la langue portugaise, permettant la compréhension et la rédaction de textes élaborés, mais également de communiquer oralement lors de situations diverses.

Programme :

- 1- Desporto e tempos livres (rappel)
- 2- Memórias no passado
- 3- Relatar acontecimentos pontuais no passado
- 4- Reclamar e fazer reclamações sobre comida e alojamento
- 5- Projetar um fim de semana, fazer planos
- 6- Relações sociais – escrever cartas/notas/bilhetes
- 7- Relatos de ocorrências
- 8- Saúde e corpo

Bibliographie

OLIVEIRA, Carla, COELHO, Maria Luísa. *Aprender português 2 : nível B1 : curso elementar de língua portuguesa para estrangeiros*. Texto Editora, 2010

TAVARES, Ana. *Português XXI Nível B1: Livro do aluno 3*. Lisboa: LIDEL, 2017

Cadre européen commun de référence pour les

langues : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

LANSAD ALLEMAND

Enseignant: Mme Stéphanie CEELLEN.

LANSAD allemand intermédiaire

Le cours de LANSAD allemand niveau intermédiaire vise à vous faire travailler, tout au long de l'année, sur quatre compétences définies par le CECRL (cadre européen de référence en langues)² :

- La compréhension de l'oral
- La production orale
- La compréhension de l'écrit
- La production écrite

Le cours de LANSAD allemand niveau intermédiaire vous prépare :

- 1 . Aux examens à valider dans le cadre de votre licence
2. Au CLES³, pour ceux d'entre vous qui le souhaitent. La certification CLES est indépendante de votre licence.

Il aborde des questions d'actualité, de culture ou d'histoire en s'appuyant sur des documents actuels. Pourront ainsi être abordés des sujets touchant à la vie quotidienne, le monde des livres, le sport, l'écologie, le tourisme etc....

MODALITES D'EXAMEN SESSION 1 :

Les examens du Semestre 1 auront lieu lors de la session du mois de janvier
L'épreuve comportera deux parties successives, en lien avec les thèmes du semestre.

1. Compréhension de l'oral : 15 '

Vous écouterez 1 document audio en allemand d'une durée n'excédant pas 5 minutes (le document sera diffusé 3 fois).

Vous effectuerez ensuite quelques exercices (texte à compléter, questions relatives au contenu du document diffusé...) qui permettront au correcteur d'évaluer votre degré de compréhension du document en langue étrangères.

2. Production orale : 5-10 minutes

Il s'agira de produire un ou deux messages téléphoniques sur un répondeur à partir de consignes en rapport avec la thématique du document donné.

Le candidat devra faire la preuve qu'il est à même d'ouvrir et de clôturer un message téléphonique et de formuler différentes demandes.

Selon les conditions concrètes du déroulement de l'examen, cette partie peut être demandée par écrit.

MODALITES D'EXAMEN SESSION 2 :

La session 2 (session dite de « rattrapage » en cas d'échec ou d'absence à la session 1) se déroule au mois de juin /juillet.

Il s'agit d'un examen écrit d'une heure en rapport avec les dossiers étudiés et les exercices proposés au cours de l'année.

LANSAD allemand niveau avancé

Des textes supplémentaires sur les mêmes thèmes compléteront le cours.

Les examens contiennent une tâche supplémentaire sur le même sujet.

MINEURE CHOIX 1 – MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS

UE 3.8- LANGUE ET PHONÉTIQUE 2 COURS: PRATIQUE DE LA LANGUE + PHONETIQUE APPLIQUEE

1/ PRATIQUE DE LA LANGUE.

Enseignante: M. Oneil MADDEN.

Intitulé du cours: Pratique de la langue (compréhension/restitution).

Dans la continuité de l'UE de 1^e année, ce TD aura pour but de consolider les compétences de compréhension des documents audio et vidéo en liaison avec des thèmes de société et d'en restituer le sens à l'écrit de la façon la plus exhaustive possible en français ou en anglais. Une première approche de la compréhension des variétés de l'anglais sera proposée (quelques accents au Royaume-Uni, en Irlande et aux USA, et JSE – Jamaican Standard English). L'examen final permettra de vérifier l'étendue des compétences de compréhension de l'oral ainsi que la maîtrise du lexique associé aux thématiques étudiées.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit d'une heure 30.

2^e session: un examen écrit d'une heure 30.

2/ PHONETIQUE APPLIQUEE.

Enseignant: M. Kambiz ELHAMI

Intitulé: Applied phonetics / phonétique appliquée.

Résumé du cours: This course unit consists of systematic exercises in the segmental and suprasegmental areas of phonetics with the aim of improving students' pronunciation skills.

Emphasis will be put on the forms and functions of English intonation Recommended texts:

- Guierre, Lionel. 1975. *Drills in English Stress-Patterns*. (3rd edition) Paris: Longman France.

- Roach, Peter. 2009. *English Phonetics and Phonology: A Practical Course*. (4th edition with 2 audio CDs) Cambridge: Cambridge University Press. (Chapters 15-19).

- Wells, John C. 2006. *English Intonation: An Introduction*. (With 1 audio CD) Cambridge: Cambridge University Press.

Supplemental materials and data sets will be put on the course website

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen oral, passage 30 mns.

2^e session: un examen oral, passage 30 mns.

UE 3.9- Culture 1

Enseignante: Mme Patricia GODI-TKATCHOUK.

Intitulé: Walt Whitman (1819-1892), *Leaves of Grass* (1855-1892)

Résumé du cours: The course will be devoted to *Leaves of Grass* (1855-1892) by Walt Whitman (1819-1892). Following an introduction to poetry as a literary genre, to questions of poetic meter and poetic form in the tradition of poetry written in English, the course will be an introduction to Whitman's groundbreaking aesthetics and poetics, and to the main themes running through his work. Particular attention will be paid to Whitman's original contribution to the development of a new tradition, "a tradition of the new," in American poetry.

Bibliography:

Reference anthology:

Walt Whitman, *The Complete Poems of Walt Whitman*, London: Wordsworth Editions, 1995.

Translations :

Walt Whitman, *Feuilles d'herbe/Leaves of Grass*, Texte original et version française par Roger Asselineau, Paris : Aubier, coll. « Domaine américain bilingue », 1989.

_____ *Feuilles d'herbe*, Traduction intégrale et présentation de Jacques Darras, Paris : Gallimard, coll. Poésie/Gallimard, 2002.

Further readings :

Walt Whitman:

Éric Athenot, *Walt Whitman : Poète-cosmos*, Paris : Belin, 2002.

American poetry:

Louise Bogan, *Réflexions sur la poésie américaine*, Paris : Seghers, 1965.

Serge Fauchereau, *Lecture de la poésie américaine*, Paris : Somogy, (1968)1998.

Albert Gelpi, *The Tenth Muse: The Psyche of the Poet*, Cambridge, New York: Cambridge University Press, 1991.

Poetics, literary theory, text analysis:

M. H. Abrams, *A Glossary of Literary Terms*, Harcourt Brace College Publishers, 1993.

Michèle Aquien, *Dictionnaire de poétique*, Paris: Librairie générale française, 1993.

André Crépin, *La versification anglaise*, Paris : Nathan, 1996.

Gérard Dessons, *Introduction à l'analyse du poème*, Paris : Armand Colin, 2005.

Jean Cohen, *Structure du langage poétique*, Paris : Champs Flammarion, 1966.

Paul Fussell, *Poetic Meter and Poetic Form*, McGraw-Hill, Inc., 1979.

Françoise Grellet, *A Handbook to Literary Terms*, Paris, Hachette.

Jean-Louis Joubert, *La poésie*, Paris : Armand Colin/Gallimard, 1977.

_____ *Genres et formes de la poésie*, Paris : Armand Colin, 2003.

Georges Mounin, *Sept poètes et le langage*, Paris : Gallimard, 1992.

Dominique Rabaté (ed.), *Figures du sujet lyrique* : Paris, Seuil, 1996.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit, durée 2 heures.

2e session: un examen écrit, durée 2 heures.

MINEURE CHOIX 2 ESPAGNOL

UE 3.8- TRADUCTION ESPAGNOLE 2 COURS: THEME + VERSION

Enseignant: M. Julien QUILLET.

Intitulé du cours: version.

Description du cours: traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires et hispano-américains du XIXe siècle à nos jours.

Objectifs du cours de Version : asseoir et enrichir les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

Bibliographie succincte:

Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, consultable sur www.rae.es.
- María Moliner, *Diccionario de uso del español moderno*, Gredos.
- P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/definition/>.
- Grand dictionnaire français-espagnol / espagnol-français, Larousse.

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette.
- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

La bibliographie complète sera mise en ligne.

Modalités du contrôle des connaissances:

1ère session: un examen écrit d'1h30.

2^{ème} session: un examen écrit d'1h30.

Enseignant thème: Mme Lucie LAVERGNE.

Résumé / description: Le cours du thème permettra aux étudiants d'acquérir les méthodes et techniques de traduction de textes littéraires du français (langue source) vers l'espagnol (langue cible). La traduction de ces textes sera l'occasion de revoir des points importants de grammaire, de syntaxe et de lexique, tant du français que de l'espagnol.

Compétences évaluées :

- compétences du bloc 1 : Langue
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en espagnol et en français.
- Se servir aisément des outils linguistiques, permettant une communication et une compréhension de discours littéraires et de niveaux de langue variés.

Bibliographie succincte:

BEDEL, Jean Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 1997.

BLAYE, Diane de, EFRATAS, Pierre, MARTINEZ, Esperanza, *La bonne expression en espagnol*, Paris, Belin, 2004.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. En ligne :

<http://www.cnrtl.fr/definition/>

Diccionario enciclopédico, Espasa-Calpe, 1992.

Dictionnaire historique de la langue française, sous la dir. d'Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010.

GARCIA PELAYO Ramón et TESTAS Jean, *Grand dictionnaire espagnol-français / français-espagnol*, Paris, Larousse

Grand Robert de la Langue Français, sous la direction d'Alain Rey, Paris, 2001.

<http://buscon.rae.es>

<http://www.wordreference.com>

JIMÉNEZ Edouard et PROST Gisèle, *Le vocabulaire de l'espagnol moderne*, Paris, 1999.

Les verbes espagnols, Mateo, F. Bescherelle, Hatier.

LITRE Emile, *Dictionnaire Le nouveau petit Littré*, LGF, 2009.

MARCOS GONZÁLEZ Blanca et LLORENTE VIGIL Covadonga, *Los verbos españoles*, Madrid, Colegio de España, 2002.

MARÍA MOLINER, *Diccionario del uso del español*, Madrid, Gredos, 1999.

MATTE BON Francisco, *Gramática comunicativa del español*, Madrid, Edelsa, 2002.

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001.

SECO Manuel, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1986.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^{ère} session: un examen écrit d'1h30.

2^{ème} session: un examen écrit d'1h30.

UE 3.9 - LITTÉRATURE HISPANO-AMERICAINE 1 SEUL COURS

Enseignant: M. Axel GASQUET.

Resumen: Los orígenes del cuento fantástico en Hispanoamérica (s. XIX, XX, XXI)

Estudiaremos los orígenes de la literatura fantástica en Hispanoamérica a través del cuento: desde sus primeros precursores hasta su nacimiento con el movimiento romántico. Detallaremos las similitudes y diferencias con la literatura fantástica europea; las diferentes definiciones y conceptos de lo fantástico en relación a lo prodigioso y lo fabuloso. Estudiaremos una selección de los siguientes autores: Juan Montalvo, Manuela Gorriti, Eduardo Blanco, Rubén Darío, Horacio Quiroga, Felisberto Hernández, Virgilio Piñera, Julio Cortázar, Silvina Ocampo, Samanta Schweblin.

Objetivos de la clase: 1. Situar la evolución del género fantástico en Hispanoamérica en el tiempo (s. XIX, XX y XXI). 2. Comprender las características principales del género fantástico, y su estructura narrativa. 3. Adquirir una cultura panorámica de la literatura Hispanoamericana.

Organización: El curso se compone de una clase magistral, en la que se abordarán las características esenciales del género fantástico desde sus orígenes, para comprender cómo se difunde en la América hispánica y saber cuáles son sus períodos fundamentales. En las sesiones de “trabajo dirigido”, se estudiarán los cuentos con un panorámico de autores esenciales.

Compétences visées : Bloc culture

- Mobiliser des connaissances littéraires, des références culturelles avec un esprit critique.
- Construire une analyse méthodique d'une source littéraire.
- Présenter son analyse de façon organisée et argumentée.

Bibliographie succincte :

- BESSIERE, Irène, *Le récit fantastique*, Paris, Larousse, 1974.
- BIOY CASARES, Adolfo, "Prólogo", in Borges, Ocampo y Bioy Casares, *Antología de la literatura fantástica*, Buenos Aires, Sudamericana, 1965.
- CAMPRA, Rosalba, "Fantástico y sintaxis narrativa", in: *Río de la Plata, Culturas I*, "Lo imaginario y lo fantástico", CELCIRP, París, 1985, pp. 95-111.
- CORTÁZAR, Julio, "Del sentimiento de lo fantástico", in *La vuelta al día en ochenta mundos*, México, Siglo Veintiuno Editores, 1968.
- ECHEVERRÍA, Esteban, *La Cautiva. El Matadero. Ojeada Retrospectiva*, Centro Editor de América Latina, Buenos Aires, 1979.
- EZQUERRO, Milagros (éds.), *Aspects du récit fantastique rioplatense (Silvina Ocampo, Julio Cortázar)*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- HANN, Oscar, *El cuento fantástico hispanoamericano en el siglo XIX. Estudio y textos*, México, Ed. Coyoacán, Col. Diálogo Abierto, 1997.
- LÓPEZ MARTÍN, Lola (ed.), *Penumbra, Antología crítica del cuento fantástico hispanoamericano del siglo XIX*, Madrid, Lengua de Trapo, 2006.
- ROMERO ROZAS, Ricardo, *Introduction à la littérature fantastique hispano-américaine*, Paris, Nathan, Coll. 128, N° 108, 1995.
- TODOROV, Tzvetan, *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil, 1970.
- VERDEVOYE, Paul, "Ayer y anteayer", in: *Río de la Plata, Culturas I*, "Lo imaginario y lo fantástico", CELCIRP, París, 1985, pp. 3-19.

Modalités du contrôle des connaissances:

1ère session: un examen écrit de 2 heures (exercice en deux parties : questions de type informatif sur le contenu du cours ; analyse d'un extrait de document déjà étudié en classe)¹

2ème session: un examen écrit de 2 heures (exercice en deux parties : questions de type informatif sur le contenu du cours ; analyse d'un extrait de document déjà étudié en classe).

UE 3.10- CIVILISATION ESPAGNOLE 1 SEUL COURS

Enseignante: Mme Anne DUBET.

Intitulé du cours: La monarchía española en la época moderna (siglos XVI-XVIII).

Résumé du cours:

1. Situar las grandes articulaciones de la historia moderna en el tiempo (cronología).
2. Comprender las características principales del Antiguo Régimen español, en sus dimensiones política, económica y social.
3. Adquirir una cultura de la disciplina Historia.

La clase se compone de una clase magistral, en la que se abordarán las características esenciales del Antiguo Régimen español en términos políticos, sociales y culturales. Como es imposible ser exhaustivo en 12 horas, los estudiantes deberán completar su información leyendo un buen manual de historia moderna. En las sesiones de "trabajo dirigido", se practicarán dos ejercicios: el comentario de documentos escrito y oral y la síntesis, a modo de disertación oral.

Examen y evaluación de los estudiantes: escrito, 2 horas.

Ejercicio en dos partes: 1. Se evaluará el conocimiento general del período mediante preguntas de tipo informativo. 2. Se someterá a los estudiantes un breve documento escrito para que lo expliquen de modo argumentado.

Bibliographie:

•Libro de cabecera: Floristán, Alfredo, coord., *Historia de España en la Edad Moderna*, Barcelone, Ariel, 2004.

•Para consultas:

Carrasco, Raphaël, *L'Espagne classique, 1474-1814*, Paris, Hachette, 1992.

Hugon, Alain, *L'Espagne du 16e au 18e siècle*, Paris, Armand-Colin / Sedes, 2000.

Poutrin, Isabelle et Cosandey, Fanny, *Monarchies espagnole et française, 1550-1714*, Paris, Atlande, 2001.

•Para preparar los comentarios de documentos, es útil consultar además las obras siguientes:

-Bleiberg, Germán, dir., *Diccionario de Historia de España*, Madrid, Revista de Occidente, 1968, en tres tomos.

-el *Larousse enciclopédico*.

-los diversos tomos de la *Historia de España* Menéndez Pidal. Casi todos constan de índices patronímicos y toponímicos, así como de sumarios detallados que permiten hallar rápidamente la información deseada.

Modalités du contrôle des connaissances:

1ère session: un examen écrit de 2 heures.

2ème session: un examen oral de 20 mn

SEMESTRE 4

Descriptifs des cours du premier semestre

Ce deuxième semestre de N2 d'Anglais se compose :

1/ d'un bloc 'LANGUE' (UE 4.3, 4.4, 4.7, 4.8).

2/ d'un bloc 'CULTURE' (UE 4.5 et 4.6)

3/ d'un bloc 'OUVERTURE' (UE 4.1 LANSAD, 4.9, 4.10), pour lequel vous avez ensuite le choix entre deux blocs de mineure:

- Choix 1 Mineure disciplinaire Anglais (UE 4.9 et 4.10).
- Choix 2 Espagnol niveau spécialiste (UE 4.9 et 4.10).

MAJEURE ANGLAIS – Bloc 1, 'LANGUE'

UE 4.3 – TRADUCTION LITTÉRAIRE 4

2 COURS: THEME + VERSION

1/ THEME cours de thème assuré par Mme Frédérique PLANCHAT.

2/ VERSION cours de version assuré par

Mêmes consignes qu'au semestre précédent.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit de 4 heures (1h30 pour le thème + 1h30 pour la version).

2^e session: un examen écrit de 4 heures (1h30 pour le thème + 1h30 pour la version).

UE 4.4 – LANGUE 4

1 SEUL COURS: GRAMMAIRE

Enseignant.e.s: Mme Aurélie BARNABE, M. Romain DELHEM.

Intitulé du cours : Grammaire 4

CM n°1 – Mme Barnabé : Introduction à la phrase complexe

Résumé des cours : On abordera l'ordre des constituants de la phrase et les notions d'indépendance, de coordination et de subordination. L'analyse de la phrase complexe sera

approfondie par l'étude de la variété des compléments du verbe en anglais. Il sera question de l'aspect lexical du verbe, de son aspect grammatical et des morphèmes flexionnels qui lui sont associés. Outre la Grammaire Raisonnée 2 qui figure dans la bibliographie obligatoire infra, il est vivement conseillé à l'étudiant de se procurer les « corrigés des exercices » qui sont inclus dans cette grammaire. L'achat de ce binôme d'ouvrages est indispensable pour un suivi précis et autonome de l'étudiant.

Bibliographie nécessaire

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – anglais* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°1)

Bibliographie recommandée:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – Corrigé des exercices* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°2)

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 2016. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

CM n°2 M. Delhem : Introduction à la linguistique générale

Résumé du cours : Ce cours est une introduction à la linguistique générale. Il permettra aux étudiant·e·s d'acquérir des connaissances sur la description des langues en général. Il sera également l'occasion de montrer le fonctionnement de langues parfois très différentes de l'anglais et ainsi de mettre en perspective les connaissances déjà acquises sur la langue anglaise.

Seront abordés, si le temps nous le permet, les sujets suivants :

- La description des sons du langage ;
- L'écriture ;
- La notion de « mots », leur forme et leurs fonctions ;
- L'ordre des unités en discours ;
- Le sens des unités et la prise en compte du contexte d'énonciation ;
- L'origine des langues et leur évolution, les familles de langues ;
- La variation linguistique, la différence entre langue et dialecte ;
- Les langues des signes ;
- La relation entre langage et culture.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit d'une heure.

2^e session: un examen écrit d'une heure.

Enseignant: M. Quentin DABOUIS.

Intitulé: Phonétique/phonologie

Descriptif du cours: This course carries on from the S2 phonetics and phonology course: students who did not take that course or did not master it are advised to contact the teacher (quentin.dabouis@uca.fr) early in the year.

We will study the use of strong and weak forms of grammatical words. Then, we will go through the main phonological differences between British English and American English. A considerable part of the class will be dedicated to the study of spelling-to-sound rules for stressed vowels. Finally, the rules and principles of stress placement seen in S2 will be reviewed and detailed.

Bibliographie:

CARR, P. (2013) *English Phonetics and Phonology: An Introduction* (2ème édition). Oxford: Wiley-Blackwell.

DUCHET, J.-L. (2018) *Code de l'anglais oral* (3ème édition). Gap : Ophrys.

FOURNIER J.-M. (2010) *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.

And one of the following pronunciation dictionaries:

JONES, D. (2006). *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17ème édition). Cambridge: Cambridge University Press.

or

WELLS, J. C. (2008). *Longman Pronunciation Dictionary* (3ème édition). London : Longman.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit de 2 heures.

2^e session: un examen écrit de 2 heures.

UE 4.8 – MAÎTRISE DE LA LANGUE ORALE 3

2 COURS: PRATIQUE DE LA LANGUE 4 + LANGUE ORALE 4

1/ PRATIQUE DE LA LANGUE.

Enseignante: M. Oneil MADDEN.

Intitulé du cours: Pratique de la langue (compréhension/restitution).

Résumé du cours: Ce TD aura pour but de consolider les compétences de compréhension des documents audio et vidéo en liaison avec des thèmes de société et d'en restituer le sens de la façon la plus exhaustive possible en anglais et en français. Dans la continuité du semestre 3,

une première approche des variétés de l'anglais sera proposée (JSE, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Inde, Afrique du Sud...)

L'examen final permettra de vérifier l'étendue des compétences de compréhension de l'oral ainsi que la maîtrise du lexique associé aux thématiques étudiées.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit d'une heure 30.

2e session: un examen écrit d'une heure 30.

2/ LANGUE ORALE.

Enseignante: Mme Sandhya PATEL.

Résumé du cours: Mêmes consignes qu'au premier semestre.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: oral, 20 minutes. Ecoute d'un document audio, réponses aux questions à l'oral, suivies d'une restitution (tout de suite après les questions) et lecture à haute voix (5 minutes de préparation).

2e session: oral, 20 minutes. Ecoute d'un document audio, réponses aux questions à l'oral, suivies d'une restitution (tout de suite après les questions) et lecture à haute voix (5 minutes de préparation).

MAJEURE ANGLAIS – Bloc 2, 'CULTURE'

UE 4.5 – LITTÉRATURE ANGLAISE 1 SEUL COURS

1/ LITTÉRATURE ANGLAISE. Enseignante: Mme Isabelle HERVOUET.

Intitulé du cours: Littérature britannique.

Résumé du cours: Le travail portera sur le commentaire de texte à partir des œuvres au programme au S3

Shakespeare, William, *Romeo and Juliet*

Fielding, Henry, *Joseph Andrews*, 1742. Book I (ch. 1 to 18)

Poésie (exemplier distribué par Mme Rouhette)

Austen, Jane, *Pride and Prejudice*, 1813.

Stevenson, Robert Louis, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr. Hyde*, 1886.

Woolf, Virginia, *Mrs Dalloway*, 1925.

Bibliographie: aucune.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit de 4 heures.

2e session: un examen écrit de 4 heures

UE 4.6 – CIVILISATION

CIVILISATION AMERICAINE

CIVILISATION AMERICAINE.

Enseignant: Mme Frédérique PLANCHAT.

Intitulé: Survey of American history 1830-1920.

Bibliographie (ouvrage obligatoire): Foner, Eric, *Give Me Liberty! An American History*, Seagull Fourth Edition, Norton (2013).

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit de trois heures.

2^e session: un examen écrit de trois heures.

MAJEURE ANGLAIS – BLOC 3 ‘OUVERTURE’

UE 4.1 – LANSAD

Il s’agit de cours de langues proposés aux non spécialistes (LANgue pour Spécialistes d’Autres Disciplines). Vous pouvez choisir espagnol (si vous n’avez pas pris la mineure espagnol), allemand ou portugais au CEAD. Il n’y a pas d’autre choix possible.

Le cours de LANSAD vise à vous faire travailler, tout au long de l’année, sur quatre compétences définies par le CECRL (Cadre Européen de Référence en Langues):

- o La compréhension de l’oral.
- o La production/interaction orale.
- o La compréhension de l’écrit.
- o La production écrite.

Le cours de LANSAD vous prépare:

1. Aux examens à valider dans le cadre de votre licence

2. Au CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), pour celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent. Le passage de la certification CLES est indépendant de votre licence.

Modalités du contrôle des connaissances:

1ère session: examen écrit 2h. L'épreuve comportera deux parties (Compréhension et Production écrite) sur un même thème.

2ème session: examen oral. 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage.

LANSAD ESPAGNOL

Enseignant: M. Vincent CHALERON. B1S2 et B2S2

1 - Las Fallas

2 - El acoso escola

LANSAD PORTUGAIS

Enseignante: Mle Andreia FLORA NUNES.

Modalités d'évaluation :

- compréhensions écrite: texte avec questions/réponses, vrai/faux, exercices de grammaire, de vocabulaire...
- expression écrite: rédaction sur un thème vu pendant l'année ou description d'une image.
- compréhension orale: écoute d'un document audio et réponse à des questions par rapport à ce document, ou exercice sous forme de texte à trou, ou des vrais/faux...
- expression orale: parler sur un des thèmes étudiés pendant l'année ou décrire/commenter une image.

LANSAD portugais débutant

Apprentissage du lexique et des structures grammaticales de base de la langue portugaise, permettant la compréhension et la rédaction de textes simples, mais également de communiquer oralement lors de tâches simples et habituelles :
comprendre du vocabulaire fréquent.

Programme

- 1- Identificação e dados pessoais
- 2- Descrição de Objetos e Pessoas
- 3- Atividades do Quotidiano
- 4- Relações familiares e habitação
- 5- Compra e venda
- 6- Localização de objetos e pessoas
- 7- Desporto e tempos livres

Bibliographie

OLIVEIRA, Carla, COELHO, Maria Luísa. *Aprender português 1 : níveis A1-A2 : curso inicial de língua portuguesa para estrangeiros*. Texto Editora, 2010

TAVARES, Ana. *Português XXI Nível A1: Livro do aluno 1*. Lisboa: LIDEL, 2017

TAVARES, Ana. *Português XXI Nível A2: Livro do aluno 2*. Lisboa: LIDEL, 2017

Cadre européen commun de référence pour les

langues : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

LANSAD portugais intermédiaire

Apprentissage du lexique et des structures grammaticales plus complexes de la langue portugaise, permettant la compréhension et la rédaction de textes élaborés, mais également de communiquer oralement lors de situations diverses.

Programme :

- 1- Desporto e tempos livres (rappel)
- 2- Memórias no passado
- 3- Relatar acontecimentos pontuais no passado
- 4- Reclamar e fazer reclamações sobre comida e alojamento
- 5- Projetar um fim de semana, fazer planos
- 6- Relações sociais – escrever cartas/notas/bilhetes
- 7- Relatos de ocorrências
- 8- Saúde e corpo

Bibliographie

OLIVEIRA, Carla, COELHO, Maria Luísa. *Aprender português 2 : nível B1 : curso elementar de língua portuguesa para estrangeiros*. Texto Editora, 2010

TAVARES, Ana. *Português XXI Nível B1: Livro do aluno 3*. Lisboa: LIDEL, 2017

Cadre européen commun de référence pour les langues :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

LANSAD ALLEMAND

Enseignante: Mme Stéfanie CEELLEN.

LANSAD allemand intermédiaire

Le cours de LANSAD allemand niveau intermédiaire vise à vous faire travailler, tout au long de l'année, sur quatre compétences définies par le CECRL (cadre européen de référence en langues):

- La compréhension de l'oral
- La production orale
- La compréhension de l'écrit
- La production écrite

Le cours de LANSAD allemand niveau intermédiaire vous prépare :

- 1 . Aux examens à valider dans le cadre de votre licence
2. Au CLES, pour ceux d'entre vous qui le souhaitent. La certification CLES est indépendante de votre licence.

Il aborde des questions d'actualité, de culture ou d'histoire en s'appuyant sur des documents actuels. Pourront ainsi être abordés des sujets touchant à la vie quotidienne, le monde des livres, le sport, l'écologie, le tourisme etc....

MODALITES D'EXAMEN SESSION 1 :

Les examens du Semestre 2 auront lieu lors de la session du mois de mai

L'épreuve comportera deux parties, en lien avec les thèmes du semestre

La durée totale de l'épreuve sera d'une heure, à répartir librement entre les deux compétences suivantes :

1. Compréhension de l'écrit :

Vous lirez un dossier documentaire composé d'un à quatre documents écrits (textes, caricatures).

Vous effectuerez ensuite quelques exercices de compréhension (présentation et synthèse de documents, vrai/faux, explicitation de certaines phrases du texte etc.)

2. Production écrite :

Vous serez amenés à rédiger un texte (synthèse, lettre etc.) d'une demi-page à une page, en lien avec le thème du dossier /documentaire sur lequel vous aurez travaillé dans la première partie de l'épreuve.

MODALITES D'EXAMEN SESSION 2 :

la session 2 (session dite de « rattrapage » en cas d'échec ou d'absence à la session 1) se déroule au mois de juin /juillet.

Il s'agit d'un examen écrit d'une heure en rapport avec les dossiers étudiés et les exercices proposés au cours de l'année.

Des textes supplémentaires sur les mêmes thèmes compléteront le cours.

Les examens contiennent une tâche supplémentaire sur le même sujet.

MINEURE CHOIX 1 – MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS

UE 4.9 - CULTURE MONDE ANGLOPHONE

2 COURS: CIVILISATION BRITANNIQUE + CIVILISATION AMERICAINE

1/ CULTURE BRITANNIQUE.

Enseignant: Mme Isabelle FERNANDES.

Intitulé du cours :

Résumé du cours :

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: un examen écrit de 2h.

2e session: un examen écrit de 2h.

2/ CULTURE AMERICAINE. Enseignante: Mme Frédérique PLANCHAT.

Résumé du cours: Native American History.

Ce cours aura pour objet l'histoire des Amérindiens depuis leur arrivée sur le continent américain jusqu'à la période de l'indépendance des Etats-Unis. Nous nous concentrerons sur les civilisations amérindiennes avant la colonisation, sur les premiers contacts avec les Européens (Espagnols, Français, Britanniques), enfin sur les relations avec les Britanniques jusqu'à l'indépendance américaine.

Quelques indications bibliographiques :

- Bob Blaisdell, ed. *Great Speeches by Native Americans* (Dover), 2000.
- Colin Calloway, *One Vast Winter Count* (Bison Books), 2006.
- William Cronon, *Changes in the Land: Indians, Colonists and the Ecology of New England* (Hill and Wang), 1983.
- Charles Mann, *1491: New Revelations of the Americas Before Columbus* (Vintage), 2005.
- Charles Mann, *1493: Uncovering the World Columbus Launched* (Vintage), 2011.
- Peter Nabokov, ed. *Native American Testimony* (Viking Penguin), 1991.
- Barry Pritzker, *A Native American Encyclopedia* (Oxford), 2000.
- Daniel Richter, *Facing East from Indian Country – A Native History of Early America* (Harvard), 2003.

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: un examen écrit de 2h.

2^e session: un examen écrit de 2h.

UE 4.10 – UE DE PRE-PROFESSIONNALISATION

PASSEPORT POUR L'EMPLOI – COURS TRANSVERSAL

Cet enseignement sera assuré par Laurence Grochowski du Pôle Accueil, Information, Orientation (PAcIO).

Objectifs et contenu pédagogiques

Cette U.E. a pour but d'accompagner les étudiants de L2 de l'UFR LCC en enseignement à distance vers le monde professionnel ou dans une évolution professionnelle, en les impliquant dans une démarche active d'élaboration de leur projet personnel par un travail de réflexion sur leurs atouts, une recherche documentaire et au moins un entretien avec un acteur du monde professionnel.

Cette U.E. se déclinera en quatre étapes

1ère étape: Les fondements du projet personnel

Dresser un inventaire de ses connaissances, de ses expériences professionnelles et de ses expériences de vie. Identifier des orientations possibles, des pistes et une première prise de conscience sur la faisabilité de son projet.

2ème étape: le bilan personnel, découverte de l'entreprise

Travailler sur les compétences, rédiger une synthèse personnelle. Approche des notions de fonctions, de secteur et connaissance du marché de l'emploi.

3ème étape: la construction du projet, préparation à la rencontre avec les professionnels

Confronter ses représentations du monde professionnel à la réalité grâce à une recherche documentaire et à la rencontre d'un professionnel. Cette étape permet, d'une part, d'acquérir une méthodologie de recherche d'informations, à trier et analyser les informations collectées, d'autre part, à préparer sa rencontre avec le professionnel.

4ème étape: retour d'expériences et outils de communication

Bilan de la recherche documentaire et de l'interview. Echanges entre les étudiants et les intervenants sur leur travail, synthèses des informations, projet.

Présentation des outils de communication (CV, lettre de motivation). Aide à la rédaction et argumentations.

Assiduité aux cours en ligne indispensable, visioconférences, entretien téléphonique proposés.

Contact–Information

Pôle Accueil, Information Orientation

Période durant laquelle l'UE sera dispensée: S3 et S4. Semestre de validation: S4

Evaluation

Pour la 1e session: un rapport écrit (de 5 pages environ + annexes). Pour la 2e session: un examen écrit à réaliser en 24h.

Chacune de ces évaluations est à déposer dans l'ENT.

MINEURE CHOIX 2 – ESPAGNOL

UE 4.9 - TRADUCTION ESPAGNOLE

2 COURS: THEME + VERSION

VERSION.

Enseignante: M. Julien QUILLET

Intitulé du cours: Traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires des XVI^e et XVII^e siècles.

Compétences évaluées : Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé ; capacité à s'adapter aux spécificités la langue du Siècle d'Or espagnol.

Bibliographie:

Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, www.rae.es,
- María Moliner, *Diccionario de uso del español moderno*, Gredos,
- *Diccionario de Autoridades*, 1726, <http://web.frl.es/DA.html>,
- Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*,
- P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*,
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/>,
- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse.

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette,
- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

Syntaxe et lexique :

- COUDERC Christophe, *Version classique espagnole*, Paris, PUF, 2009,
- DUPONT Pierre, *La langue du siècle d'or*, Université Paris III/Sorbonne, 1987.

La bibliographie complète sera mise en ligne.

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: examen écrit (durée: 1 h 30).

2e session: examen écrit (durée: 1 h 30).

THEME

Enseignant: M. Vincent CHALERON.

Compétence évaluée : Langue

Résumé/description : traduction du français à l'espagnol de textes littéraires modernes et contemporains choisis pour leur représentativité et pour la qualité de leur écriture.

Objectifs: asseoir et enrichir les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant (français et espagnol); faire un bilan de ses difficultés morphosyntaxiques ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

Bibliographie succincte:

1) Dictionnaires unilingues :

Diccionario de uso del español actual, Clave (dictionnaire actuel, simple, pratique et clair, recommandé pour les apprenants étrangers.)

Diccionario avanzado Sinónimos y Antónimos Lengua española, Vox

Dictionnaire des synonymes, Larousse

2) Dictionnaires bilingues :

V.V.A.A, *Grand Dictionnaire bilingue*, Larousse, 2007

Modalités du contrôle des connaissances:

1e session: examen écrit (durée: 1 h 30).

2e session: examen écrit (durée: 1 h 30).

UE 4.10 - ANALYSE DE L'IMAGE

1 COURS

Enseignante: Mme Lucie LAVERGNE.

Intitulé: La peinture baroque en Espagne (XVIe-XVIIe siècles).

Résumé du cours: Analyse de l'image fixe. Espagne et Amérique Latine

La peinture espagnole en Espagne (XVe-XVIIe siècles). Le cours d'analyse de l'image fixe (peinture) traitera l'art pictural en Espagne du XVe au XVIIe siècle, soit durant la Renaissance, le Maniérisme et l'Art Baroque, ce qui nous permettra d'approcher certaines figures majeures de la peinture espagnole : Le Greco, Velázquez, Ribera, etc. Nous ferons un bilan historique de la période pour détacher ensuite les caractéristiques thématiques, stylistiques, plastiques de la peinture. En TD, l'accent sera mis sur la méthodologie de l'analyse plastique et iconique à travers l'étude des principales œuvres picturales de la période concernée.

Compétences du bloc 2 : Culture. Surtout :

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

Bibliographie:

Une bibliographie sera mise en ligne sur l'ENT

Modalités du contrôle des connaissances:

1^e session: examen écrit, durée 2h30.

2^e session: examen écrit, durée 2h30.

Calendrier pédagogique 2020-2021

Retrouvez le calendrier 2020-2021 sur le site de l'UFR LCC : <https://lcc.uca.fr/scolarité/calendrier-pedagogique/calendrier-pedagogique-2020-2021/calendrier-pedagogique-licences-2020-2021-199410.kjsp?RH=1585049290813>